



COMMUNIQUE DES ÉLUS EN CAP NATIONALE C

Au vu de la situation catastrophique des effectifs de la catégorie C qui s'est encore fortement dégradée, nous sollicitons une audience auprès de Monsieur MAGNANT, chef de service des ressources humaines.

En effet, le projet de mouvement général catégorie C administratif paru le 11 avril 2016 sur Ulysse fait ressortir un déficit de 3 240 agents (2 596 en 2015). Celui-ci s'élève à 1 315 agents pour la Région Ile de France (RIF) et 1 925 agents pour la province.

Et ce n'est pas l'appel de la liste principale du concours externe 2015 s'élevant à 1 013 lauréats qui comblera ce déficit !

Du fait de ce manque toujours croissant d'effectifs, des pans entiers de nos missions ont été abandonnés.

De plus, l'administration a modifié les règles de 1^{ère} affectation en imposant aux lauréats des concours internes et externes de catégorie C, une durée de séjour de 3 ans dans le but de « stabiliser » les collègues notamment en RIF au mépris de leur choix de vie.

Cette politique met en péril notre service public républicain et les agents vivent au quotidien une souffrance au travail et des difficultés croissantes pour accomplir leurs missions.

Pour des raisons strictement budgétaires, l'administration est responsable de :

- 54 % des suppressions d'emplois (PLF 2016) supportées par la seule DGFIP qui aura perdu 20 000 agents depuis sa création en 2008
- d'un calibrage inadapté du recrutement à hauteur des besoins des services.
- d'un manque d'anticipation des départs à la retraite.

Aussi, nous allons exiger que les listes complémentaires des concours internes et externes (1 251 lauréats) soient appelées immédiatement pour une affectation au plus tôt.

Cet apport permettra d'augmenter le nombre de mutations lors des suites du mouvement général. Cela se traduira notamment par un nombre de mutations de la RIF vers la province et de département à département plus conséquent.